



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

DOSSIER TECHNIQUE

E1 : ÉTUDE TECHNOLOGIQUE

Sous-épreuve E11 : Étude et préparation d'un ouvrage

Le candidat dispose de 30 minutes pour l'étude du DOSSIER TECHNIQUE ET DES RESSOURCES NUMÉRIQUES mis à sa disposition avant la distribution du dossier sujet.

RESSOURCES NUMÉRIQUES À CONSULTER DURANT LES 30 MINUTES

-  Mega bric Aeroblue
-  Panneau rigide Tonga A 22
-  Plafond modulaire - Fiches techniques dalles
-  Platre 33 Xpert
-  Reglementation ERP

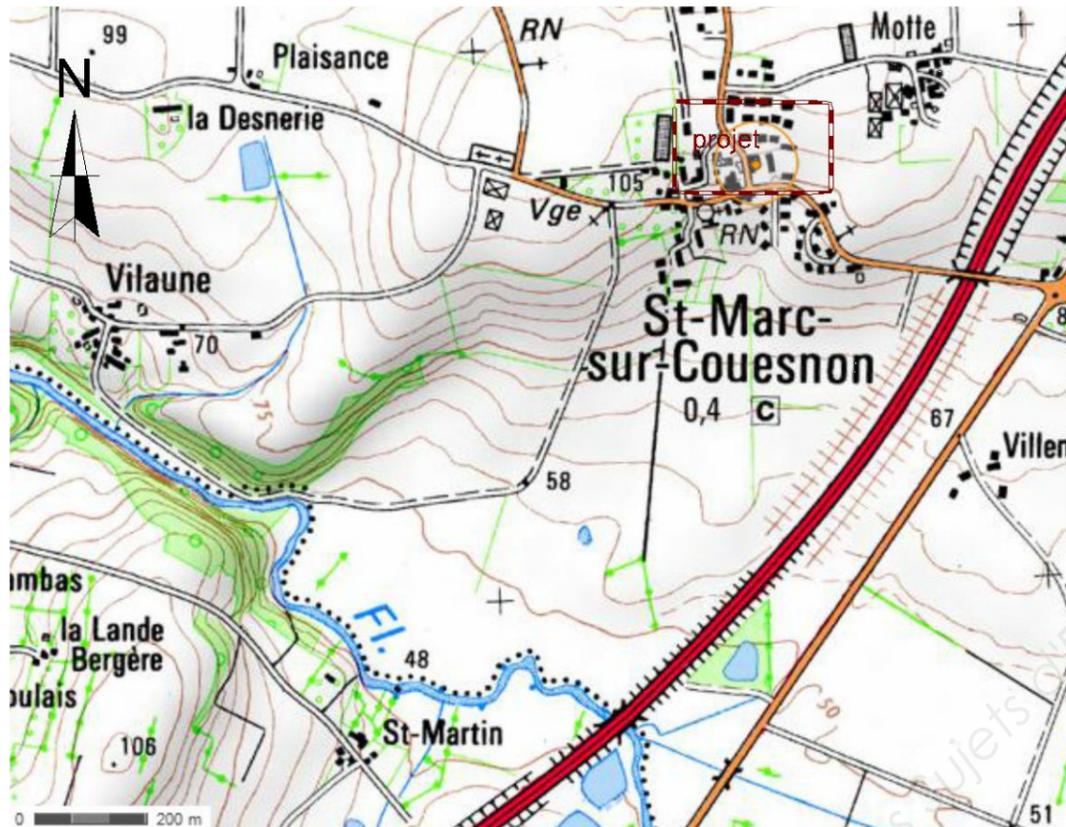
BP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION	Session 2019		DOSSIER
E1 : Étude et préparation d'un ouvrage	Code : 19SP-BP MPI U11		TECHNIQUE
Nature : ÉCRIT	Durée : 3h30	Coef : 3	Page 1/12

PLAN DE SITUATION CARTE IGN PC 01

SECTION YC

PARCELLE 147

SURFACE : 6550 m²



PLAN DE SITUATION CADASTRE PC 01

ECHELLE 1/1000

SECTION YC

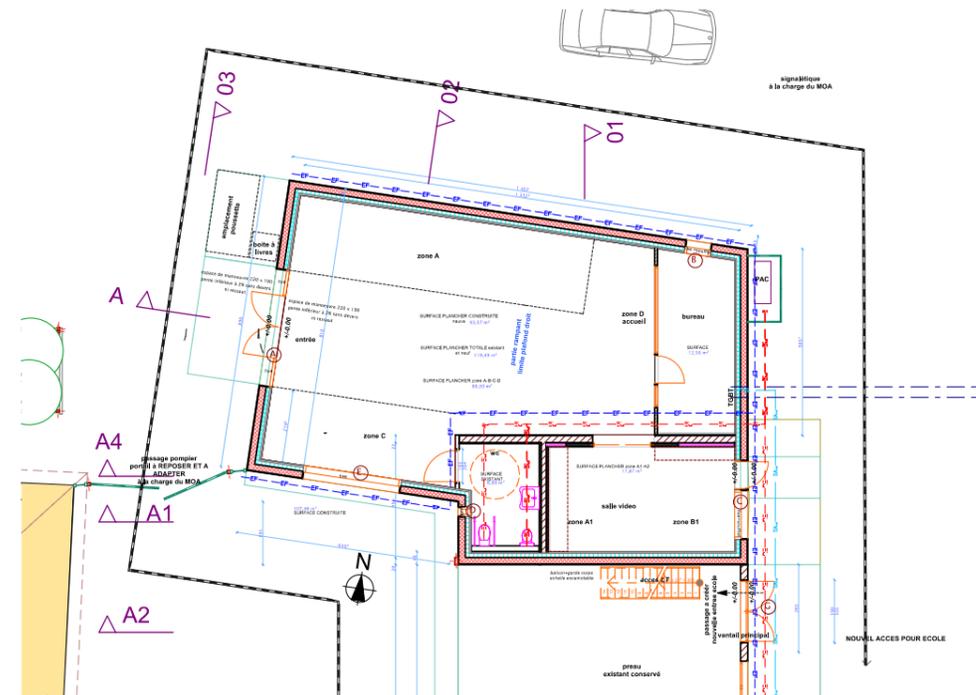
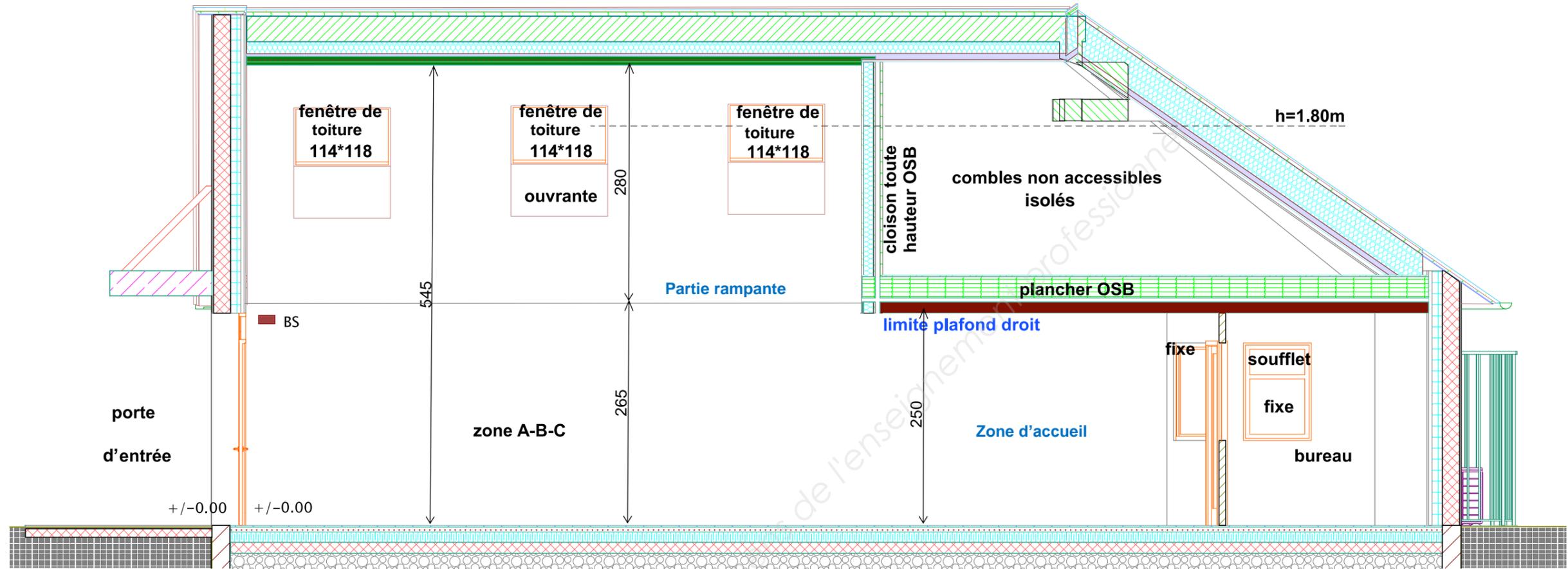
PARCELLE 147

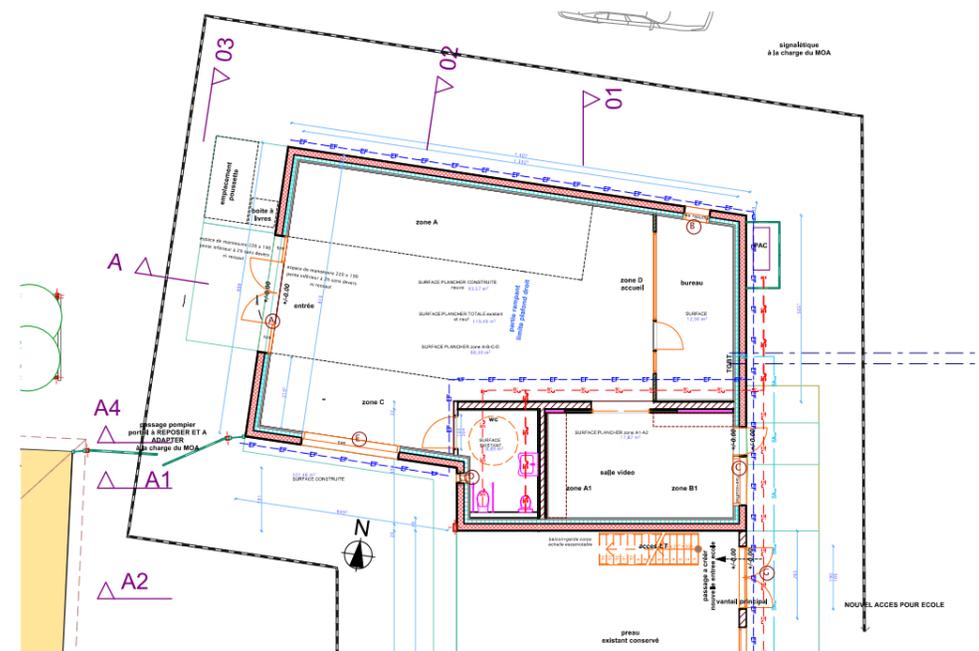
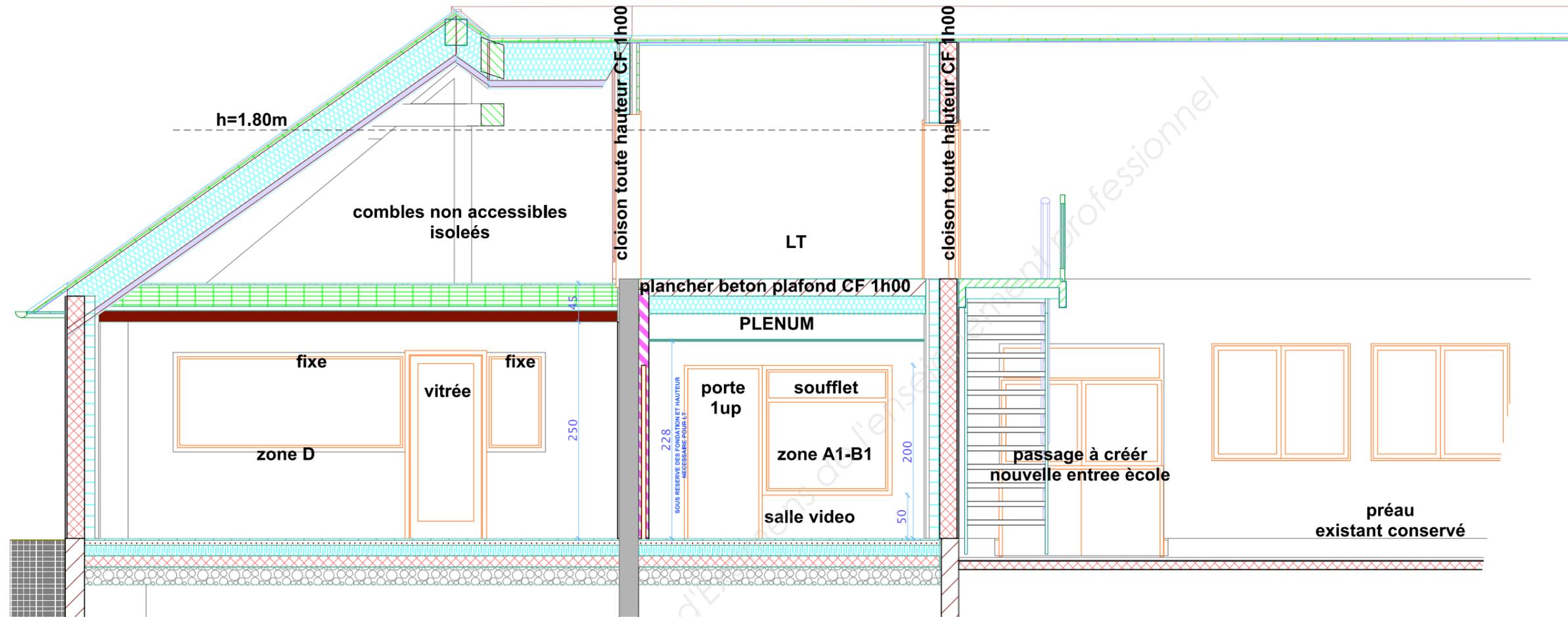
SURFACE : 6650 m²



BP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION	Code : 19SP-BP MPI U11	DOSSIER TECHNIQUE
E 1 : Étude et Préparation d'un ouvrage		Page 2/12

COUPE A-A SUR PORTE D'ACCÈS DE LA BIBLIOTHÈQUE





EXTRAIT DU CCTP

0.1.5 GÉNÉRALITÉS PROPRES À TOUS CORPS D'ÉTAT

0.1.5.1 CLASSEMENT du bâtiment

Le présent projet est classé en **type S** (Bibliothèque, centre de documentation), 4ème catégorie.

Les entreprises devront se conformer à toutes les règles de sécurité s'y rattachant et notamment la notice descriptive de sécurité jointe au dossier de consultation.

6.1.4.3 Nature des matériaux

6.1.4.3.1 Plaques de parement de plâtre

Les plaques de parement de plâtre utilisées doivent répondre aux spécifications de la norme NF.P 72.302.

6.1.4.3.2 Complexes d'isolation thermique à plaques de parement en plâtre

Les complexes d'isolation thermique à plaques de parement en plâtre doivent faire l'objet d'un avis technique.

6.1.4.3.3 Fixation pour plaque de parement plâtre

La fixation des plaques de parement en plâtre sur l'ossature bois est assurée par des vis autoperceuses tête "trompette". La longueur de la vis doit correspondre à l'épaisseur totale à visser augmentée de 20 mm.

Matériau de collage de joint et raccord pour plaque de parement plâtre

Le matériau de collage des complexes d'isolation thermique à plaques de parement en plâtre doit être un mortier adhésif dont l'aptitude à cet emploi a été sanctionnée par un avis technique.

Le matériau pour joint et raccord peut être :

- soit un enduit en poudre à pose rapide ;
- soit un enduit en pâte.

L'aptitude de ces enduits à cet emploi doit avoir été sanctionnée par un avis technique.

6.1.4.4 Dessins d'exécution et réservations

L'entrepreneur doit soumettre au maître d'ouvrage, pour acceptation, sous quinze jours après réception de son ordre de service : documents et plans de détails des CLOISONS SÈCHES - PLÂTRERIE - ISOLATION précisant les ouvrages à réaliser par les autres corps d'état tels que : engravures, emplacement et caractéristiques des taligots, douilles, éléments divers, etc.

Après approbation ou demande de modification par la maître d'œuvre, l'entrepreneur transmet sous quinze jours, un exemplaire à chacun des entrepreneurs des autres corps d'état intéressés pour exécution.

6.1.5 Étanchéité à l'air

Une attention très particulière devra être prêtée à l'étanchéité à l'air des constructions pour des raisons d'efficacité énergétique.

Deux tests "blower-door", à la charge du maître d'ouvrage, seront effectués :

- après la pose du frein-vapeur (avant le plaquage) ;
- avant réception.

Mise en œuvre

Application d'un revêtement technique sur les murs maçonnés de type « Aéroblue » ou similaire.

En cas de non-conformité des ouvrages, l'entrepreneur devra prévoir à sa charge des tests blower-door supplémentaires jusqu'à l'atteinte des objectifs fixés par le bureau d'étude thermique.

6.2 CLOISONS DE DOUBLAGE

6.2.1 Contre-cloison brique + isolation

Fourniture et mise en œuvre de double cloison thermo-acoustique non porteuse, en carreaux de terre cuite de grande dimension de type Méga brique 4 x 33 x 66 cm de chez Bouyer Leroux ou équivalent, désolidarisée du gros œuvre sur 4 côtés par interposition de bandes résilientes caoutchouc, avec isolation dans le vide constructif, assemblée par clavetage et montée au liant-colle adapté suivant les prescriptions du fabricant, avec raidisseurs si nécessaire y compris toutes sujétions de blocage en tête de cloison, d'alignement, d'aplomb et de calfeutrement soigné.

Les joints seront traités au liant-colle de montage en fonction de la finition souhaitée :

- finition élémentaire : joints de colle coupés après montage (pose directe carrelage).
- finition soignée et très soignée : joints écrasés à la colle sur une grande largeur.

Les enduits de finition pelliculaire seront fonction du degré d'exposition à l'eau des locaux.

Caractéristiques

Isolation de laine de verre de type GR 32 de chez Isover ou équivalent. R = 4,35 m².K/W

Vide technique : 2 cm.

Finition prévue : enduit pelliculaire, plâtre allégé teinté lissé.

Désolidarisation sur 4 côtés avec bande résiliente caoutchouc.

Liant-colle (liant-colle terre cuite carrobrique).

Dispositions particulières (étanchéité en pied de cloison).

Cornière de renfort d'angle par une baguette métallique.

Mise en œuvre

Conformément au **DTA n° 9/10-902** et aux recommandations du fabricant.

Localisation :

Doublages périphériques contre maçonnerie de brique de l'extension, suivant plan.

6.2.2 Contre-cloison brique

Fourniture et mise en œuvre de double cloison thermo-acoustique non porteuse, en carreaux de terre cuite de grande dimension de type Méga'Bric 4 x 33 x 66 cm de chez Bouyer Leroux ou équivalent, désolidarisée du gros œuvre par interposition de bandes résilientes caoutchouc, avec isolation dans le vide constructif, assemblée par clavetage et montée au liant-colle adapté suivant les prescriptions du fabricant, avec raidisseurs si nécessaire y compris toutes sujétions de blocage en tête de cloison, d'alignement, d'aplomb et de calfeutrement soigné.

Les joints seront traités au liant-colle de montage en fonction de la finition souhaitée :

finition élémentaire : joints de colle coupés après montage (pose directe carrelage).

finition soignée et très soignée : joints écrasés à la colle sur une grande largeur.

Caractéristiques

Finition prévue : enduit pelliculaire, plâtre allégé teinté lissé.

Désolidarisation sur 4 côtés avec bande résiliente caoutchouc.

Liant-colle (liant-colle terre cuite).

Dispositions particulières (étanchéité en pied de cloison).

Cornière de renfort d'angle par une baguette métallique.

Mise en œuvre

Conformément au **DTA n° 9/10-902** et aux recommandations du fabricant.

Localisation :

Contre-cloisons de part et d'autre du mur de maçonnerie existant situé entre sanitaires et salle vidéos.

BP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION	Code : 19SP-BP MPI U11	DOSSIER TECHNIQUE
E 1 : Étude et Préparation d'un ouvrage		Page 7/12

6.3 CLOISONS DE SÉPARATION

6.3.1 Cloison brique

Fourniture et mise en œuvre de cloison non porteuse, en carreaux de terre cuite 7 x 66 x 50 cm de grande dimension de type « CARROBRIC » de chez Bouyer Leroux ou équivalent, désolidarisée du gros œuvre par interposition de bandes résilientes caoutchouc, montée au liant-colle adapté suivant les prescriptions du fabricant avec raidisseurs si nécessaire y compris toutes sujétions de blocage en tête de cloison, d'alignement, d'aplomb et de calfeutrement soigné.

Les joints seront traités au liant-colle de montage en fonction de la finition souhaitée :

Caractéristiques

Épaisseur 98 mm.

Indice d'affaiblissement acoustique (ex : 53 dB (A)).

Finition prévue : enduit pelliculaire, plâtre allégé teinté lissé.

Résistance au feu (Coupe-feu EI60).

Désolidarisation sur 4 cotés avec bande résiliente caoutchouc Système carroblic.

Liant-colle (liant-colle terre cuite carroblic).

Dispositions particulières (ex : étanchéité en pied de cloison).

Arête métallique pour renfort d'angle saillant.

6.4 PLÂTRERIE

6.4.1 Généralités

Les matériaux utilisés et leur mise en œuvre respecteront la législation en vigueur au moment des travaux.

Repérage des DTU :

Enduits intérieurs en plâtre : DTU 25.1

Plafonds : DTU 25.221 - 25.222 - 25.231 - 25.232

Ouvrages divers : DTU 25.31 - 25.41 - 25.51.

L'isolation doit être posée de façon à assurer une étanchéité parfaite à l'air en particulier au niveau des raccords de panneaux et au passage des différents câbles et conduits.

Fourniture des sources d'énergie nécessaires à l'exécution des travaux sauf l'eau.

L'entrepreneur vérifiera, obligatoirement l'implantation des huisseries avant de tracer les cloisons, toute anomalie devra être signalée au surveillant de travaux qui décidera de la suite à donner. L'entrepreneur devra le nettoyage de son chantier, à savoir :

- raclage des dalles béton,
- nettoyage des abords du chantier et évacuation des gravois.

6.4.2 Piquetage d'enduit

Prévoir le piquetage de l'enduit monocouche existant, puis le nettoyage avant mise en place de l'enduit plâtre.

Localisation :

Mur de refend, suivant plan.

6.4.3 Enduit plâtre sur mur

Fourniture et exécution d'un enduit plâtre à projeter de marque LUTECE PROJECTION 33 X PERT des Ent. BPB PLACO ou techniquement équivalent, sur support mur en briques, en agglomérés et plancher du lot GROS ŒUVRE

Il devra offrir après dix jours de séchage une résistance à la compression de 103 bars et une dureté superficielle shore C = 90 à 95 minimum.

L'enduit après égrenage et dépoussiérage ne doit pas présenter de pulvérulence superficielle et ne faire apparaître ni gerçure, ni craquelure.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.1 et aux recommandations du fabricant. L'épaisseur de l'enduit plâtre devra être suffisamment importante (de 15 mm minimum).

Les enduits pourront être exécutés manuellement, le type sera à préciser par l'entrepreneur sur son offre.

L'entreprise du présent lot sera responsable du séchage de ses enduits plâtre et devra tout mettre en œuvre pour faciliter ce séchage par la pose des convecteurs par le chauffagiste (attention au temps de séchage par rapport au planning de livraison).

Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de parfait achèvement suivant les DTU, normes, avis techniques et prescriptions des fabricants.

Aspect/Finition : Teinté, lissé

Localisation :

Mur de refend, suivant plan.

6.4.4 Divers

6.4.4.1 Baguettes d'angles

Fourniture & pose de baguettes d'angles acier galvanisé ou alu, posées avant exécution des enduits.

Localisation :

Pour tous les angles sortants.

BP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION	Code : 19SP-BP MPI U11	DOSSIER TECHNIQUE
E 11 : Étude et Préparation d'un ouvrage		Page 8/12

6.5 PLAFONDS PLAQUES DE PLÂTRE

6.5.1 Plafond de type Placostil CF 1/2 h

Fourniture et pose d'un plafond PRF STIL F530

C.F. = 1/2 h.

A2,s1-d0

Les plafonds seront réalisés selon le système PRF Stil 530 de Placoplatre et constitués de la façon suivante :

- fourrures PRF Stil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, disposées à 0,60 m maximum d'entraxe, fixées au support par l'intermédiaire de suspentes Placostil disposées tous les 1,20 m.
- entretoises PRF Stil F 530, en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, emboîtées dans les lumières des fourrures PRF Stil F530 disposées tous les 0,60 m
- 1 plaque Placoflam® BA 15 NF 120/250 fixées perpendiculairement aux fourrures PRF Stil 530.

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre.

La mise en œuvre sera conforme au DTU 25.41 et aux recommandations de la société Placoplatre.

NB : - Il sera prévu également des plénums (ht : 10 cm) garantissant le passage de câble électrique sans perforation de la membrane d'étanchéité à l'air.

- Toutes ossatures secondaires nécessaires (contre-chevronage...) sera à la charge du présent lot.

Localisation :

Suivant plans, coupes et notamment en sous face de la toiture (isolée), afin d'assurer le CF 1/2 h.

Hors Local Technique.

6.6 ISOLATION

6.6.1 Isolation verticale

Incorporation d'une isolation de 140 mm de type GR 32 roulée revêtue d'un pare-vapeur kraft.

R = 4,35 m².K/W.

Localisation :

Dans cloisons créées en combles, en MOB.

6.6.2 Isolation horizontale sous-face dalle béton

Fourniture et pose de panneaux de laine de roche, double densité, rigides, non revêtus, de dimensions (mm) :

1200 x 600, de type Rockfeu REI60 RsD

Localisation :

Isolation à prévoir en sous-face du plancher béton, au-dessus de la salle vidéos.

6.6.3 Isolation horizontale dans plancher bois

Fourniture et pose d'une isolation constituée de panneaux semi-rigide à dérouler en laine de verre, revêtu d'un voile confort, quadrillé tous les 10 cm de type « ISOCONFORT 35 » de chez ISOVER ou techniquement équivalent.

Sous Avis Technique CSTP et certifié ACERMI.

- Ép. 140 mm, R = 4,35 m².K/W

Cette laine minérale fait partie de la gamme G3 de chez ISOVER :

- Garantie performance : certifié ACERMI ;
- Garantie environnementale : FDE&S - ACV validées, (Élaborées à partir de matériaux naturels (sable) et de verre recyclé, elles sont 100 % recyclables) ;
- Garantie santé : certifié EUCEB, classe A+ de la réglementation relative à l'étiquetage des produits de construction destinés, exclusivement ou non, à un usage intérieur sur leurs émissions de polluants volatils.

NB : Pour rappel, le comble non-accessible situé au-dessus du bureau est isolé thermiquement par l'extérieur, suivant coupes.

6.6.4 Isolation sous toiture

Fourniture et pose d'une isolation constituée de panneaux composés de fibres de bois de type « ISONAT » ayant une épaisseur de 200 mm avec un R = 5,25 m².K/W.

Les panneaux seront mis en place en pose croisée pour obtenir une épaisseur totale de 400 mm.

Étanchéité à l'air :

Traitement acoustique par une isolation placée entre solives du solivage bois. Membrane d'étanchéité à l'air pare-vapeur Sd 18 m.

Fourniture et pose d'une membrane STOPVAP de chez ISOVER ou techniquement équivalent, composée d'un film pare-vapeur armé d'un voile non tissé, pour une meilleure résistance à la déchirure au clou et à l'arrachement. Elle est quadrillée pour faciliter la découpe et la mise en œuvre. Sa résistance à la diffusion de la vapeur d'eau (Sd) est supérieure à 18 m.

Caractéristiques

CE NF EN 13984 DOP n°0003-01

Résistance à la diffusion de vapeur d'eau : Sd > 18 m

Perméance à la vapeur d'eau < 0,05 g/(m².h.Pa)

Résistance au clou > 120 N Résistance à la traction > 120 N

RÈGLES DE L'ART APPLICABLES : LE CPT 3560

Le Cahier de Prescriptions Techniques 3560 définit les règles de mise en œuvre des isolants en laine minérales dans les combles.

Le CPT 3560, qui a été modifié en juin 2009, impose l'utilisation systématique d'une membrane d'étanchéité à l'air pare-vapeur continue côté intérieur. La membrane STOPVAP, ses adhésifs et son mastic associés remplissent parfaitement ce rôle.

Mise en œuvre

Conformément au CPT 3560 et au DTU 31.2. Ainsi que les prescriptions du fabricant.

Localisation :

À prévoir après pose des isolants sous toiture prévus ci-avant, suivant coupes.

NB : Soins à apporter à toutes les jonctions parois verticales, planchers, rampants...

6.7 HABILLAGE ACOUSTIQUE

6.7.1 Type Gyptone Activ'Air Quattro 50

Fourniture et pose d'un plafond de type Gyptone Activ'Air Quattro 50, épaisseur 12,5 mm.

- Taux de perforation : 18 %, - Perforation carré, - Absorption acoustique : aw 0,80 (LM)

Les plafonds seront réalisés selon le système Placostil de Placoplatre et constitués de la façon suivante :

- panneaux laine minérale (laine de roche) de 50 mm d'épaisseur (non revêtu d'un pare-vapeur),
- plénum de 60 mm
- Fourrures Placostil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, disposées à 0,60 m maximum d'entraxe, fixées au support par l'intermédiaire de suspentes disposées tous les 1,20 m, panneaux laine minérale,
- Plaques Gyptone® Activ'Air Line 6 B1 13 120/240 de Placoplatre, 1200 x 2400 mm, épaisseur 12,5 mm, fixées perpendiculairement à l'ossature.
- Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre.

La mise en œuvre sera conforme à l'Avis Technique et aux recommandations de la société Placoplatre.

Localisation :

Suivant coupe, et notamment en habillage de la cloison du LT, côté vide sur bibliothèque. (forfait : 12 m²).

6.8 HABILLAGE COUPE-FEU

- 2 plaques de plâtre de type Placoflam BA 13 (plaque de haute résistance au feu de couleur rose) de chez Placoplatre ou équivalent.

- L'ensemble constituant la paroi devra garantir une résistance au feu de : **REI 60**.

La mise en œuvre sera conforme au DTU et/ou à l'Avis Technique et aux recommandations de la société Placoplatre.

Localisation :

Cloison séparative située en combles, entre combles non-accessibles et LT.

BP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION	Code : 19SP-BP MPI U11	DOSSIER TECHNIQUE
E 11 : Étude et Préparation d'un ouvrage		Page 9/12

6.9 OUVRAGES DIVERS

6.9.1 Reprises plâtre

L'entrepreneur du présent lot devra prévoir toutes les reprises nécessaires de parfaites finitions au droit des portes créées, modifications d'aménagement intérieures.

Localisation :

Suivant plans, dans la partie existante.

6.9.2 Habillage du bâti support de cuvette de WC suspendu

Fourniture et pose d'une ossature et d'un habillage plaque de plâtre de type Placostil comprenant :

- une ossature métallique Stil M 48
- montants espacés tous les 0,60 m
- 2 BA 13 standard vissées
- isolation phonique en laine minérale épaisseur 45 mm.
- Traitement des joints avec bandes et enduit adapté, aspect lisse, destinés à recevoir un revêtement.

Localisation :

Habillage des bâtis support de cuvette de WC suspendu.

6.9.3 Joints entre cloisons et ouvrages BA

Le traitement des joints sera effectué afin d'avoir un affaiblissement acoustique à l'identique de la cloison.

6.9.4 Bandes de rives armées

Fourniture et mise en œuvre de bandes de rives armées, compris toutes sujétions, joints de finition soignés prêt à peindre.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de parfait achèvement suivant les DTU, normes, avis techniques et prescriptions des fabricants.

6.9.5 Bandes

Suivant indications des plans, en remplacement des cloisons briques décrites ci-avant.

6.6.4 OPTION : Isolation sous toiture laine de bois

Fourniture et pose d'isolants laine de bois en remplacement de l'isolation ouate de cellulose décrite ci-avant (à la charge du lot Charpente bois) respectant les critères thermique, environnementales et écologique.

Sous Avis Technique CSTP et certifié ACERMI.

$R \geq 9,23 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$, épaisseur à déterminer.

Localisation :

Sous toiture.

6.7.2 OPTION : Type Gyptone Activ'Air Quattro 50

Fourniture et pose d'un plafond de type Gyptone Activ'Air Quattro 50, épaisseur 12,5 mm.

- Taux de perforation : 18 %
- Perforation carré
- Plénum de 300 mm.
- Fréquence 1000 HZ
- Absorption acoustique : $aw 0,80$ (LM)

Les plafonds seront réalisés selon le système Placostil de Placoplatre et constitués de la façon suivante :

- panneaux laine minérale (laine de roche) de 50 mm d'épaisseur (non revêtu d'un pare-vapeur),
- plénum de 60 mm.
- Fourrures Placostil F 530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10e, disposées à 0,60 m maximum d'entraxe, fixées au support par l'intermédiaire de suspentes disposées tous les 1,20 m, panneaux laine minérale,
- Plaques Gyptone® Activ'Air Line 6 B1 13 120/240 de Placoplatre, 1200 x 2400 mm, épaisseur 12,5 mm, fixées perpendiculairement à l'ossature.
- Les joints seront traités selon la technique et avec les produits Placoplatre.

La mise en œuvre sera conforme à l'Avis Technique et aux recommandations de la société Placoplatre.

NB : Finition peinture au rouleau (à la charge du lot Peinture).

Localisation :

À prévoir en option sous rampant des deux versants de toiture en complément de ce qui est localisé ci-avant.

8 PLAFONDS SUSPENDUS

8.1 GÉNÉRALITÉS

8.1.1 Normes et règlements

Les travaux objet du présent lot seront exécutés conformément aux clauses et conditions générales des documents ci-après en vigueur à la date de remise des offres, à savoir :

- les documents techniques applicables aux travaux de plafonds suspendus;
- les Normes Françaises homologuées (N.F.);
- le REEF édité par le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) et en particulier aux prescriptions du cahier des clauses techniques du Document Technique Unifié (DTU) n° 58.1 mise en œuvre des plafonds suspendus; et DTU 25.41 pour faux plafond à base de plâtre.
- ainsi qu'au Cahier des Clauses Spéciales assorti au DTU;
- les règles de sécurité éditées par le Ministère du Travail;
- le code de la construction et de l'habitation, le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du publics (arrêtés du 23 mars 1965 et du 25 juin 1980);
- le guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie (cahier du CSTB n° 206);
- le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP);
- N.F.P. 68.203.

8.1.2 Observations pour la mise en œuvre

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture de tous les matériaux et le matériel nécessaire aux travaux de plafonds suspendus ainsi que tous les transports et manutentions diverses.

Il sera également dû, tous les travaux annexes nécessaires à la parfaite tenue et finition des ouvrages.

L'entrepreneur devra en outre se rendre compte sur place de l'état des lieux et des difficultés éventuelles d'exécution des travaux.

Le matériel, les produits et matériaux énumérés dans le présent CCTP ont été choisis en référence, soit de leurs caractéristiques techniques, leur comportement au feu, leur aspect ou leurs qualités.

L'entrepreneur qui envisagerait de proposer des produits similaires devra répondre impérativement à la solution de base, faute de quoi sa proposition ne pourra être retenue. Il pourra faire sa proposition en joignant une annexe à sa soumission et en fournissant en même temps, les avis techniques, procès verbaux d'essais au feu et des échantillons pour justifier de l'équivalence des produits proposés. Sa variante devra tenir compte de toutes les modifications apportées par cette dernière au projet.

8.1.3 Nettoyage

L'attention de l'entreprise est particulièrement attirée par le fait que chaque corps d'état doit le nettoyage du chantier pour chaque poste de travail.

BP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION	Code : 19SP-BP MPI U11	DOSSIER TECHNIQUE
E 11 : Étude et Préparation d'un ouvrage		Page 10/12

8.2 OUVRAGES EN PLAFONDS

8.2.1 Faux-plafonds démontable 600/600

Fourniture et pose d'un plafond suspendu en panneaux autoportants en laine de roche de type Eurocoustic type TONGA® BLANC de la gamme Lumière à bords droits (A) revêtus sur la face apparente d'un voile décoratif blanc (code 08) et d'un voile de verre naturel sur la contreface.

- Les dimensions modulaires seront de 600 x 600 mm.
- L'épaisseur des panneaux TONGA® BLANC sera de 22 mm.
- Le plafond sera mis en œuvre sur une ossature T24 mm composée de profilés en acier galvanisé avec semelle visible blanche ou de couleur.
- Une cornière de rive du même coloris assurera la finition périphérique au droit des murs et des cloisons.
- Les performances d'absorption acoustique des panneaux TONGA® BLANC, seront de :
 $\alpha_w = 0,90$, classe A.
- Le plafond mis en œuvre aura le classement de réaction au feu Euroclasse blanc (code 08) : A2s1d0).
- La conformité à l'article CO13 du règlement de sécurité incendie des ERP sera assurée par un plafond : Tonga Eurocolors 22 mm sans isolant (N°PV CTICM 10-A-612).

Le montage sera conforme au PV de référence.

- Les panneaux mis en œuvre ne contiendront aucun élément favorable au développement microbien,
- Les plafonds seront 100 % plan quel que soit le degré d'hygrométrie,
- Son coefficient de réflexion lumineuse sera supérieur à 85 % (blanc 08),
- Recommandations de mise en œuvre :
 - La mise en œuvre sera conforme aux prescriptions de la norme NFP 68 203 1 & 2; DTU 58.1 et autres DTU en vigueur selon la nature des locaux.
 - Tenir compte du sens de pose des panneaux.
 - Il est recommandé d'intégrer des grilles dans le plafond afin d'équilibrer les pressions et températures de part et d'autre du plafond.

Localisation :

- Bureau,
- Salle vidéo,
- Zone D - accueil.

